



Tableau d'avancement au grade de contrôleur principal

C'EST INACCEPTABLE !

S
P
É
C
I
A
L

C
A
D
R
E
S

B

Pour **FO-DGFiP**, les propositions transmises par l'administration en vu de la préparation du TA CP n'appellent qu'un seul commentaire : c'est inacceptable ! Inacceptable à double titre : votre manière de procéder démontre une conception très particulière du dialogue social et du paritarisme, mais plus grave encore, cela démontre le peu de considération portée aux agents de notre administration.



Initialement prévu à 21%, le taux de promus / promouvables a chuté arbitrairement à 16% !

Dans un contexte de gel du point d'indice depuis de nombreuses années, sans perspective positive, le tableau d'avancement devient l'un des seuls moyens d'évolution tant salariale que professionnelle.

Ainsi, entre la liste proposée par les directions locales et celle retenue par le bureau de gestion RH 2A,

371 agents ont été écartés !

Aussi, pourquoi communiquer aux Directions locales une Plage Utile de Sélection (PUS) aussi éloignée du projet final et qui n'aura pour seule conséquence que de décourager un très grand nombre de collègues ?

Est-ce là le résultat de la Fusion dont il faut être si fier et que les principaux partis politiques applaudissent comme un modèle d'exemplarité et d'innovation ?



FAUT-IL VOUS RAPPELER UNE FOIS ENCORE VOTRE ENGAGEMENT DU GAGNANT - GAGNANT ?

Qu'allez vous dire aux 15 agents placés en liste complémentaire dans le précédent tableau d'avancement de la filière GP et qui à leur grand étonnement et à notre plus grand regret n'ont pas été retenus cette année ?

- Non-respect des droits acquis,
 - transition,
 - convergence,
- il vous faudra trouver une explication !**

Ils la méritent puisqu'ils se présentent à nouveau pour un changement de grade.

Jamais ces dernières années le volume retenu n'a été aussi faible :



SEULEMENT 469 PROMOTIONS POUR LES DEUX FILIERES CONTRE 2051 EN 2011 !

Nous ne nous consolerons même pas avec le concours professionnel de C1 à CP puisque seulement 207 promotions sont « offertes » par ce biais là.

Nous rappelons notre revendication de passage automatique au grade supérieur dès que les conditions statutaires sont remplies.

Cette revendication est d'autant plus prégnante que la sélection (C1 - 11e échelon) dans le tableau d'avancement s'éloigne de plus en plus de la Plage d'Appel Statutaire (PAS) (C1 - 6e échelon).

Cela ne nous semble pas la meilleure façon de renvoyer une image dynamique et emblématique de la nouvelle DGFIP.

Les agents de la DGFIP ont déjà payé le prix fort et ne peuvent pas supporter tout le poids des restrictions budgétaires. Ils ne peuvent pas non plus être sacrifiés au profit de la création d'emplois dans d'autres ministères dits « prioritaires ».

Les fonctions régaliennes d'assiette et de recouvrement de l'impôt, de gestion de l'Etat et des collectivités locales ne pourront être assurées que par des agents en nombre suffisant, formés et reconnus, mais aussi motivés et attachés à leur mission.

Aujourd'hui cette motivation laisse de plus en plus place à la rancœur et à la déception. L'attitude de l'Administration s'apparente à du mépris et alimente l'incompréhension grandissante des agents.

Dans ces conditions, et en l'absence totale de considération envers les agents de la DGFIP et leurs représentants, notre participation à la CAP Nationale du 13 septembre 2012 n'était pas envisageable ..



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)